

enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. Le 6 avril: Léonidas Cloutier, avocat, Percé, Qué., commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des Enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. J. Edmond Gagnon, avocat, Gaspé, Qué., commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des Enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. Le 8 avril: George J. Tweedy, K.C., Charlottetown, I.P.-E., commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des Enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de l'Île du Prince-Edouard et à lui référées. Le 9 avril: Gérard Denis, avocat, Joliette, Qué., commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des Enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Québec et à lui référées. J. Frank Outhit, K.C., Kentville, N.-E., commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des Enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province de Nouvelle-Ecosse et à lui référées. Le 20 avril: J. J. Bench, avocat, St. Catharines, Ont., commissaire sous l'autorité de la Partie I de la loi des Enquêtes, pour enquêter sur des accusations de partisanerie politique portées contre des employés du gouvernement fédéral dans la province d'Ontario et à lui référées.

Jour d'actions de grâce.—Jeudi, le 24 octobre 1935, a été désigné comme "jour d'actions de grâce" au Dieu Tout Puissant pour les abondantes moissons et tous les autres bienfaits dont il a gratifié le Canada.

APPENDICE.

1.—Immigration au cours de l'année fiscale 1935-36.

Au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1936, les immigrants entrés au Canada, classés dans le tableau 2 du chapitre de l'Immigration, page 191 du présent volume, se répartissent comme suit: du Royaume-Uni, 2,049; des Etats-Unis, 5,121; d'autres pays, 3,933; total, 11,103.

Les Canadiens revenus des Etats-Unis au cours de la même année se classifient comme suit: nés au Canada, 4,854; nés britanniques mais domiciliés au Canada, 418; naturalisés citoyens canadiens, 542; total, 5,814. Les chiffres correspondants de l'année civile 1935 sont respectivement: 4,961, 632, 785 et 6,378.

2.—Commerce extérieur du Canada, année fiscale 1935-36.

Les chiffres préliminaires du commerce extérieur du Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1936 donnent un grand total de \$1,341,876,197, comparative-ment à \$1,189,990,110 l'année précédente, soit une augmentation de \$151,886,087. L'augmentation en importations est de \$40,387,822. Les exportations domestiques ont augmenté de \$105,715,569, et les réexportations de \$5,782,696. Les chiffres par groupes industriels sont donnés dans le tableau suivant quand les chiffres des importations et des exportations peuvent se comparer. Les totaux sont donnés pour les années précédentes dans les tableaux des pp. 548, 556 et 557 de ce volume.